vie locale

URBANISME

saisine par voie électronique

Depuis janvier 2024, les demandes d'urbanisme se font de manière dématérialisée.

Nous ne prenons plus de dossiers au format papier. Un service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous, que ce soit pour: un permis de construire, une déclaration préalable, un permis de démolir,...

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

Vous trouverez sur notre site dans la rubrique mon quotidien/ aménagement de territoire/urbanisme, le manuel d ´utilisation du GNAU.

Toutes les démarches se font sur le lien suivant:

gnau-rennesmetropole.operis.fr/gnau

"JE NE TOUCHE PAS À MA HAIE"



PROTÉGEONS LA VIE DANS NOS JARDINS A partir du 15 mars, la saison de nidification commence.

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

STAR

NOUVEAUTÉ ACCÈS RESEAU STAR

Facilitez vos déplacements : voyagez jusqu'à 5 personnes avec une seule carte bancaire !

Depuis la fin de l'année 2021, il est possible d'utiliser sa carte bancaire sans contact comme titre de transport en la posant directement sur les valideurs à l'entrée des bus ou des stations de métro. À partir du 26 février, une nouvelle fonctionnalité est introduite pour faciliter encore plus l'accès au réseau STAR : il est possible de voyager à plusieurs et jusqu'à 5 personnes avec une seule et même carte bancaire.

Simple et facile

- Dans le bus ou le métro, présentez votre carte bancaire sur le valideur.
- Le message Voulez-vous valider avec votre carte bancaire ? apparaît. Sélectionnez OUI sur l'écran tactile du valideur.
- Votre validation est terminée. Vous pouvez à présent voyager librement sur le réseau STAR pendant 1h. Vous serez débité du montant d'1,70 € dès le lendemain.



CHANGEMENT D'HORAIRE, JARDIN D'ENFANTS

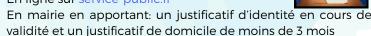
Suite au départ de Bréal sous Montfort, veuillez trouver ci dessous la réorganisation du planning des jardins d'enfants. Sur cintré ce sera désormais le mercredi matin au lieu du mercredi après-midi.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin		9h-12h Chavagne	9h-12h Cintré	9h-12h Chavagne	9h-12h Saint Gilles
Après-midi	15h-18h Saint Gilles				

COMMENT VOTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS EUROPÉENNES?

Je m'inscris Où?





je recevrai ma nouvelle carte électorale dans le mois précédent le scrutin.

Si je suis déjà inscrit

Je réutilise ma dernière carte électorale.

Les personnes ayant effectuées leur recensement à 16 ans en mairie et ayant 18 ans au plus tard la veille de chaque tour de scrutin, vous êtes inscrits d'office sur la liste électorale et faites parti des personnes allant recevoir leur carte électorale.

vous pouvez tout à fait vérifier votre inscription sur les listes électorales en vous rendant sur le site service-public.fr ou auprès de la mairie directement.

MOBILITÉS: L'ALEC DU PAYS DE RENNES VOUS AIDE À CHANGER DE MODE!

Aller au travail, faire ses courses, aller faire ses activités ou conduire ses enfants à l'école... pas toujours facile de concilier gain de temps, budget serré et impact écologique lorsqu'on organise ses déplacements du quotidien. Pour aider les personnes qui souhaitent expérimenter ou adopter de nouveaux modes de transports, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes propose aux habitantes du territoire un service de conseil en mobilité, personnalisé et gratuit.

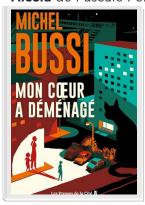


Vie culturelle

LIRE, ECOUTER, **JOUER**

LES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE LES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Mon cœur a déménagé de Michel Bussi
- La langue des choses cachées de Cécile Coulon
- La véritable histoire de Carantos, le jeune Gaulois qui survécut à **Alésia** de Pascale Perrier



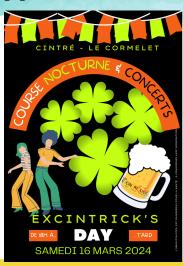




AGENDA **DE LA BIBLIOTHÈOUE**



Rappel:



Cette année encore, et pour sa troisième édition, l'association "Les Excintriques" donne rendez-vous à tous les cintréens et cintréennes pour un évènement unique, le samedi 16 mars à partir de 18h.

Au programme, ouverture de la soirée avec la fameuse course nocturne, mais attention, tous déguisés!

A suivre, 3 concerts pour permettre à chacune et chacun d'étirer ses muscles, de la tête au pied, sur des rythmes Jazz & blue's / Rock & Pop, jusqu'à tard le soir!

Infos pratiques

MAIRIE_ 02.99.64.16.31

Lundi		13h30 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi		13h30 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	10h00 - 12h00	

BIBLIOTHÈQUE 02.99.64.40.51

Lundi		
Mardi		16h30 - 18h30
Mercredi	10h00 - 12h00	15h00 - 18h30
Jeudi		16h30 - 18h30
Vendredi		16h30 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h00	

Numéros d'urgence :

Pompiers 18 (fixe) / 112 (mobile) **Urgences:** 112 ou 114 (pour les personnes ayant des difficultés à

parler ou à entendre)

SAMU 15 **Enfance en danger:** 119 Harcèlement scolaire: 3020

Centre anti poison: 02.99.59.22.22

Gendarmerie: 17 Pharmacie de garde: 3237 Violences conjugales: 3919 **Urgences vétérinaires:** 3115

Elu en cas d'urgence

Une permanence téléphonique est assurée uniquement en cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture de la

mairie: 06.25.08.78.34



Fruits d'or: Dimanche de 8h00 à 13h Fromagerie la caillebote: dimanche



Excintrick's day: le samedi 16 mars salle du cormelet à partir de 18h00



Messes: Dimanche 17 mars à 9h30 Dimanche 21 avril à 9h30



Conseil municipal: mardi 19 mars à 20h00 salle du conseil.

Directeur de publication : Jacques Ruello, Maire de Cintré. Responsable de publication : Béatrice LAMBERT, Adjointe à la communication et à la culture. Conception, réalisation, impression : Ville de Cintré

Annonces à adresser à communication@ville-cintre.fr au plus tard le le mardi midi pour une parution le jeudi de la même semaine. Recevez votre newsletter en automatique en vous inscrivant à l'adresse suivante : <u>communication@ville-cintre.fr</u>